DANS LE NUMERO

La BAD propose un nouveau paquet p. 1

Les visites de la jeunesse de la Diaspora en Arménie p. 3

Les Arméniens de la Côte d'Azur p. 4

Impression du premier livre en arménien p. 6

L'Arche de Noé

Noyan Tapan

HIGHLIGHTS

Hebdomadaire

Depuis le 4 Mai 1993

#7 (904)

27 Février

2012

Ne peut être vendu séparément

L'UE et l'Arménie ont commencé les négociations sur l'accord des Zones de libre-échange approfondies et complètes

Premier ministre Sargssian avec Stefan Füle, Commissaire européen en charge de l'élargissement et de la politique de voisinage de l'UE en décembre

éditorial

Appel de Raymond Yézéguélian

Chers lectrices et lecteurs de NOYAN TAPAN (ARCHE DE NOE), envoyez-nous les adresses-mail de votre famille et de vos amis. Vous êtes actuellement 3.500 à recevoir notre Hebdomadaire en France en version électronique, aidez-nous à doubler le nombre de nos lecteurs, indiquez votre mail à l'adresse-mail ci-dessous. Merci.
105624.430@compuserve.com
Noyan Tapan est imprimé depuis 9 ans en Arménie et vendu en kiosque à 1000 exemplaires à Yerevan.
Vous bénéficiez de la version électronique en France.

La BAD propose de nouvelles possibilités aux petites et moyennes entreprises

Par Lousiné Jamharian

La Banque Arménienne de Développement se présente avec une nouvelle position dans le cadre duquel la banque présente un paquet de nouveaux services et produits bancaires visant, en particulier, au développement de petites et moyennes entreprises, aux investissements réalisés dans le secteur réel de l'économie.

Lors de la rencontre du 22 février dernier avec les journalistes, le Président du Conseil exécutif de la Banque Arménienne de Développement Karen Sargssian a dit que depuis 2011 la BAD se présentait comme organisateur des affaires corporatives et de la culture d'entreprise d'une nouvelle qualité. Le paquet contient de nouveaux services et outils. La banque a adopté une stratégie ascendante dont la preuve était la mise en œuvre de tous les objectifs. Les actifs de la banque ont augmenté de 60%. Le portefeuille de crédits de la banque a également augmenté qui a été essentiellement dirigé vers le développement de petites et moyennes entreprises. Les dépôts de la banque ont redoublé, le nombre de clients a augmenté de 2 à 3 fois, ce qui témoigne de la haute confiance envers la banque. Le profit de la banque a fait 770 millions de drams l'année précédente.

La stratégie de croissance est principalement réalisée par les méthodes suivants :

- La banque proposera des taux d'intérêts assez élevés des comptes bancaires aux personnes

suite à la page 4

Nikolaï Grigorian : Le rôle de l'OXFAM et du manuel sur l'aide humanitaire est inappréciable

Par Gayané Mélikian

La version arménienne du manuel " Projet Sphère, la charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire " crée une large possibilité pour que les critères nationaux existants répondent aux standards internationaux, à la suite duquel l'aide internationale serait plus effective. Ce fut déclaré lors de la présentation de la version arménienne du manuel à Erévan, le 20 février, par les responsables du ministère des Etats d'urgence d'Arménie, de la Fondation de la Plate-forme Nationale de la Diminution des Risques de Catastrophe (FPNDRC). Dans leurs discours ils ont exprimé leurs remerciements au bureau arménien de l'O.N.G. " OXFAM - Grande Bretagne " pour la traduction arménienne du manuel international et son édition, soulignant qu'un

travail pertinent et sérieux est effectué ".

Tout en présentant brièvement le manuel, la directrice du bureau arménienne de l'OXFAM Margarita Hakobian a informé que la version arménienne du manuel était sans précédent : elle a été traduite et éditée pour la première fois. Le Projet Sphère a été lancé en 1997 par un groupe d'ONG. Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'OXFAM ont joué un rôle important dans l'élaboration de ce manuel. En 2009, 2010, 2011 le manuel a été révisé avec la participation de divers gouvernements et experts. Le manuel a jusqu'ici été édité en 40 langues. Il a été également indiqué que les critères

suite à la page 4

Conférence : " Partenariat oriental : Quelles perspectives européennes pour l'Arménie ? "

Le G2IA organise, en partenariat avec l'UGAB Paris IDF,
Le vendredi 9 Mars à 20 heures précises
une conférence - débat sur :
" Partenariat oriental : quelles perspectives européennes pour l'Arménie ? "
par S. E. M. Serge SMESSOW,
Ambassadeur chargé du Partenariat oriental de l'Union européenne et de la mer Noire auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes
Au Centre culturel Alex Manoogian de l'UGAB
118, rue de Courcelles
75017 Paris
M. Serge SMESSOW, l'Ambassadeur chargé du Partenariat oriental de l'Union Européenne et de la mer Noire et ancien Ambassadeur de France en Arménie exposera la stratégie de l'Union européenne élargie vis-à-vis de ces nouveaux voisins, et en particulier vis-à-vis de l'Arménie.
Inscription obligatoire avant le 5 mars 2012
à l'adresse mail : contact@g2ia.fr
La conférence sera suivie d'un cocktail dînatoire. PAF : 35 €.
Cette conférence permettra de mieux comprendre les enjeux de ce partenariat pour les 10 années à venir pour l'ensemble des pays concernés et en particulier pour l'Arménie et d'aborder les questions suivantes :
- près de 2 ans après son lancement, quel est le premier bilan de l'initiative de partenariat oriental en général et pour l'Arménie en particulier ? Quelle est la position de la France concernant son avenir ?
- Dans une situation géopolitique complexe, quelles perspectives pour l'Arménie ?
- Quelles spécificités pour l'Arménie ?
- Quels impacts dans la vie quotidienne ? de mobilité ? de flux migratoires ?
- Quels impacts dans les échanges économiques ?

A PARIS - A LOUER

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
STUDIOS MEUBLES

Location par mois

YEZEGUELIAN - 34 avenue des Champs-Elysées - Paris 75008
mail: Gerancia34@wanadoo.fr
Tel.: 00-331-43596519

Aucun Français n'est seul à l'étranger

Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMENIE!
Votez pour nos sénateurs!
Nombreux avantages-conseils, assurances maladie!

BP 7 - EREVAN 0010
Email: contact@ufe-am.com
Tél: 091 512606 - 093 630621
www.ufe-am.com

Moyenne des pots-de-vin en Russie 5900 euros

2011 a été un grand millésime pour le pot-de-vin en Russie : sa valeur a triplé en un an à 5900 euros en moyenne ! Un chiffre tout ce qu'il y a de plus officiel, fourni par les services du ministère de l'Intérieur à l'agence russe Interfax. Il a été calculé à partir des affaires recensées.

Voici quelques mois, un sondage a révélé que plus de la moitié des Russes estimaient que la corruption reste la meilleure façon de résoudre un problème. Quelque 112 millions d'euros de dessous-de-table ont été restitué aux victimes ou reversés dans les caisses du pays.

Une mince consolation puisque l'Etat, victime indirecte des fraudes, a subi un préjudice total de 17,8 milliards d'euros en 2011. Il s'agit d'un record pour la décennie passée. Priorité du président Medvedev, la lutte anticorruption est peu efficace. Une campagne a récemment incité les automobilistes à ne plus proposer que quelques dizaines de roubles aux policiers pour éviter une contravention. Du coup, des caméras surveillent parfois les policiers.

Tout cela prêterait à sourire si la santé publique n'était pas gangrenée. L'an dernier, à la mi juin, les hôpitaux militaires de la Flotte du Nord et de la Baltique ont connu une grave pénurie de médicaments: des appareils médicaux surfacturés avaient provoqué un " trou " de près de 2 millions d'euros dans leurs comptes.

Le rappel à l'ordre de Poutine aux grands patrons
Il multiplie les offensives anticorruption pour les dissuader de faire défection

LE FIGARO

A deux mois de l'élection présidentielle du 4 mars, Vladimir Poutine, grand favori du scrutin mais contesté par la rue, procède à un grand nettoyage anticorruption dans les entreprises publiques ainsi que dans son cercle d'affidés au sein du monde des affaires.

Objectif : monter à ces derniers - au cas où ils en douteraient - qui est le véritable maître du pays, et impressionner l'opinion publique russe, celle qui a toujours aimé les hommes à poigne susceptibles de faire rendre gorge aux riches et méprisants oligarques.

Coordonnée par le Kremlin et le gouvernement, la liste des initiatives publiques anticorruption donne le tournis. Histoire de frapper les esprits, la Cour des comptes vient d'évaluer à 18 milliards d'euros le montant des fraudes relatives aux dépenses budgétaires de 2011, en hausse de six milliards par rapport à 2010. Des soupçons de corruption pèsent notamment sur le chantier des futurs Jeux olympiques de Sotchi (2014), qui souffrait de nombreux retards et dont certains sites pourraient ne pas être construits. Parallèlement, le procureur militaire, Sergueï Fridinski, a dénoncé le caractère " astronomique " de la corruption, qui régnerait dans l'armée. En l'occurrence, " deux cent cinquante pots-de-vin en 2011 atteignant une somme de trois milliards de roubles " (75 millions d'euros). Jeudi, sur instruction de son mentor, le président russe Medvedev a nommé le numéro deux du gouvernement, Viktor Zoubkov un fidèle de Poutine, patron du Groupe de lettre contre les crimes financiers.

La première véritable offensive a eu lieu fin décembre lorsque le premier ministre a ordonné aux chefs des entreprises publiques russe de divulguer aux pouvoirs publics la structure actionnariale de tous leurs partenaires commerciaux. Ces mêmes patrons nommés par l'Etat devraient, dans les mêmes délais, fournir la liste de leurs dépenses, de celles de leurs épouses et de leurs enfants ! Depuis, des milliers de grands groupes travaillent jour et nuit pour fournir leurs documents contractuels à temps, faute de quoi ils se verraient obligés de rompre leurs contrats avec leurs clients et fournisseurs. Poutine n'a pas caché le peu d'estime qu'il porte à ces patrons, quand bien même il a été l'origine de leur nomination. " Ils sont totalement arrogants ", s'est-il plaint.

Dmitri Medvedev, le 5 janvier à Sotchi, inspecte l'avancé des travaux des Jeux olympiques d'hiver. Des soupçons de corruption pèsent sur les chantiers qui souffriraient de nombreux retards.

Véritable maître d'œuvre du chantier olympique de Sotchi, sur lequel il base une partie de sa réputation internationale, Vladimir Poutine ne peut se permettre le moindre dérapage. Surtout, il entend contrôler le cercle des affaires russes qui serait tenté, dans cette période troublée, de lui faire défection.

Comptes offshore de Gazprom

" Le risque existe pour lui devoir les grands patrons, d'obédience plutôt libérale et pas spécialement acquis à sa cause, financer d'autres formations que les partis traditionnels, voire des mouvements d'opposition ", explique Igor Bounine, directeur du Centre de technologies politiques. Parmi les chefs d'entreprise, le mécontentement pointe : selon une enquête de l'Union des entrepreneurs publiée jeudi, 19% d'entre eux se plaignent des pressions de toutes sortes (impôts, ministère de l'Intérieur) exercées sur leur business, un chiffre de mécontents en hausse de 14 points en six ans.

Aujourd'hui, la liste des entreprises figurant dans le collimateur de Poutine n'a pas été choisie au hasard : y figure notamment le géant Gazprom, véritable Etat dans l'Etat, dont le chef du gouvernement entend modifier la composition pour y placer ses nouveaux fidèles.

Hier, comme par hasard, la Cour des comptes a annoncé son intention de vérifier prochainement la liste des " comptes offshore " possédés par le groupe gazier. D'autres noms devraient suivre, choisis en accord avec le vice-premier ministre. Igor Setchine, le faucon le plus influent du gouvernement, qui a par ailleurs la haute main sur le secteur énergétique russe.

Conseil constitutionnel - Loi Boyer-Krikorian - Lettre au député F. Pupponi

Philippe Krikorian

François Pupponi

Requête aux fins de récusation des membre du Conseil constitutionnel

Loi Boyer-Krikorian - votée le 23 janvier 2012 - n°2012-647 DC

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de faire suite à l'article que vous avez fait paraître dans l'Hebdomadaire "NOYAN TAPAN" le 15 Février 2012 écoulé.

A cet égard, je souhaiterais vous livrer les observations suivantes:

1°) La requête en récusation dont, au nom de quatre-vingt-cinq mandants, auxquels se sont jointes de nombreuses autres personnes, j'ai saisi le Conseil constitutionnel le 04 Février 2012 dernier, s'impose d'évidence en l'état du manque flagrant d'impartialité du Haut Conseil que caractérise la publication litigieuse sur son site internet officiel intitulée "Absence de normativité et normativité incertaine des dispositions législatives", en annexe à la décision du 21 Avril 2005 "Loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école".

La pertinence de notre demande ne peut être sérieusement contestée dès lors qu'aux causes subjectives révélées par "Le Canard Enchaîné" les 8 et 15 Février 2012, concernant Hubert HAENEL, Jacqueline de GUILLENCHIMDT, - qui ont d'ores et déjà déclaré s'abstenir - mais, aussi, Jean-Louis DEBRE, lui-même, s'ajoute une cause objective atteignant toute la collégialité.

De plus, cette procédure est nécessaire, dans l'hypothèse d'une invalidation de la loi BOYER-KRIKORIAN et/ou de la loi n°2001-70 du 29 Janvier 2001, pour pouvoir saisir utilement la CEDH, en raison de la condition d'épuisement des voies de recours internes prévue par la Convention européenne des droits de l'homme.

2°) La création d'une commission d'enquête parlementaire (art. 6 de l'ordonnance du 17 Novembre 1958) serait, de même, une réponse appropriée à cette violation caractérisée du devoir d'impartialité du juge constitutionnel, devoir que lui imposent l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 Août 1789 (DDH), l'article 3 de l'ordonnance du 07 Novembre 1958, ainsi que les articles 1er et 2 du décret de Novembre 1959.

3°) Si les "Sages" de la Rue de Montpensier sont jurisprudents - c'est là leur mission essentielle -, ils conviendront aisément que la seule solution conforme au Droit et à l'éthique républicaine est qu'ils s'abstiennent collectivement de statuer sur cette affaire. La loi votée le 23 Janvier 2012 n'étant, au demeurant, qu'une mesure d'exécution de la décision-cadre du 28 Novembre 2008 dont la transposition est, en tout état de cause, une obligation imposée par le droit de l'Union européenne et par notre Constitution (art. 88-1), l'invalider ne supprimerait pas l'obligation de transposer.

La Représentation nationale ne peut, dans ces conditions, rester murée dans son silence assourdissant et doit, à l'inverse, dénoncer ce dysfonctionnement manifeste de nos Institutions républicaines. L'article 15 DDH le rappelle: "La société a le doit de demander compte à tout agent public, de son administration."

Le respect pour le juge ne doit pas se confondre avec la crainte révérencielle qui n'a pas lieu d'être, spécialement quand le juge est manifestement partial, comme en l'espèce.

Notre démarche est donc, la stricte application des règles constitutionnelles et supranationales et mérite, en conséquence, que le plus grand nombre s'y rallie.

C'est le voeu que je forme, ici, dans l'intérêt du bien commun.

Je reste, bien entendu, à l'écoute de toute demande de renseignement complémentaire de votre part.

En vous souhaitant du tout bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Philippe KRIKORIAN,
Avocat au Barreau de Marseille
Tél. 04 91 55 67 77 - Fax 04 91 33 46 76
Courriel Philippe.KRIKORIAN@wanadoo.fr
Site Internet www.philippekrikorian-avocat.fr
BP 70212
13178 MARSEILLE CEDEX 20

Lettre ouverte à quelques camarades sénateurs

Je voudrais m'adresser à vous élus sénateurs du groupe communiste à propos du vote concernant le génocide arménien.

J'ai laissé passer le temps avant de vous écrire, pour éviter que la colère ne soit mauvaise conseillère.

Mais qu'aujourd'hui encore des élus de notre groupe se joignent à d'autres pour présenter un recours au conseil constitutionnel ne peut que me pousser m'exprimer publiquement.

Ainsi donc le groupe communiste s'est divisé en trois sur ce vote.

Je ne suis pas un inconditionnel de l'unanimité, mais ne peux que constater que, sur cette question, votre division a contribué à faire oublier que les communistes ont été parmi les premiers combattants de la reconnaissance du génocide arménien dans notre pays. Et que des hommes comme Guy Ducoloné, ou des femmes comme Hélène Luc pour ne citer qu'eux, ont porté haut et parfois bien isolé, ce combat.

Ces votes contre, ou refus de vote de sénateurs communistes ont aussi accrédité l'idée que ces combats pour des valeurs fortes, n'auraient plus rien à voir avec des engagements politiques collectifs et qu'au fond tout cela ne dépendrait plus que de visions personnelles.

Cela ne me réjouit pas.

Car enfin de quoi s'agit-il ? D'entraver la recherche historique ?

Nullement ; la loi Gayssot n'a jamais empêché les chercheurs de travailler. Le temps et l'expérience l'ont montré. La politique n'a certes pas à trancher des recherches historiques, mais ce n'est pas de cela dont il s'agit. Il est, par contre, de sa responsabilité de faire reconnaître les abominations qu'une société, un système ont commis et d'agir pour que ces phénomènes ne se reproduisent pas.

Oui, il est de notre devoir d'hommes politiques et d'élus de ne pas accepter la négation du génocide subi par le peuple arménien. Ne pas l'accepter, y compris par la loi, c'est prendre parti pour que cela ne se reproduise plus jamais.

La reconnaissance du génocide arménien vous semble plus difficile à défendre que d'autres ?

Réfléchissons, n'est-ce pas aussi parce que le peuple arménien a perdu la guerre. Y aurait il eu Nuremberg si les nazis avaient gagné ? Comme homme politique et comme communiste, on ne peut laisser les vainqueurs décider de l'histoire.

Car c'est de cela et de cela seulement qu'il s'agit.

Il suffit de voir les réactions des autorités turques. Elles ne s'embarrassent pas de demi-mesures ni de mots en demi teintes et parlent carrément d'un " soi-disant " génocide.

En votant contre, vous avez prêté votre voix à ceux qui luttent contre la reconnaissance du génocide et finalement vous êtes tombés dans le piège que vous dites avoir craint.

Qui peut vous en féliciter ?

En votant contre, vous n'avez pas rendu service aux victimes bien sûr, le peuple arménien qui vit avec cette plaie béante depuis tant de décennies, mais pas plus au peuple turc pour lequel la chape de plomb nationaliste a trouvé un énième argument.

Vous n'avez pas rendu service aux combats pour la reconnaissance d'autres génocides.

Si je suis partisan de cette loi, ce n'est pas parce que je suis naïf

Patrick Alexanian

devant l'opération politicienne d'un président qui ne trompe plus personne.

Si je suis partisan de cette loi, ce n'est pas seulement parce que fils d'arménien, je sais ce qu'il en coûte d'être nié dans son histoire et dans ses souffrances, que je sais le poids de n'être vécu que comme quémandant à d'autres un passé enfin reconnu par tous.

Si je suis partisan de cette loi, c'est aussi parce que je suis communiste et que je suis du côté des faibles et des victimes face aux puissants. Parce que je suis fidèle à ceux pour qui le premier idéal était de ne taire ni les injustices ni les crimes.

Et c'est pour cela que sincèrement, je remercie tous les sénateurs qui ont, avec dignité et courage, voté cette loi et parmi eux, ceux qui dans le groupe communiste ont ainsi été fidèle à ces combats. Le Sénat, après l'Assemblée Nationale, au mépris des pressions, faisant entendre la voix de la justice pour les arméniens, l'a fait pour tous les peuples.

Comme être humain, comme français et comme communiste, je m'en réjouis.

Patrick Alexanian
Conseiller
Général des Hauts-de-Seine
Conseiller Municipal de Bagneux
http://patrickalexanian.typepad.fr

Ari doun
Les visites de la jeunesse de la Diaspora en Arménie

Hranouche Hakobian, Ministre de la Diaspora

Le Ministère de la Diaspora de la République d'Arménie reprend le programme " Ari doun " rénové et amélioré, encourageant " les visites de la jeunesse de la Diaspora en Arménie ",

Le but du projet est de faire connaître à la jeunesse arménienne de la Diaspora la Mère-Patrie, l'Arménie, de promouvoir auprès d'eux le sens de la Patrie, de les sensibiliser aux notions de valeurs et d'identité nationales, de présenter à la jeunesse de la Diaspora les us et coutumes, les traditions et la mentalité de la population et de la famille arménienne, afin de créer et de nouer des liens étroits entre l'Arménie et la Diaspora.

Le programme débute du 10 juin 2012 et durera jusqu' au 1 septembre 2012. Tout au long de cette période, tous les quinze jours, des jeunes, âgés de 13 à 20 ans, précédemment sélectionnés et provenant de différentes parties de la Diaspora, seront accueillis et hébergé dans des familles arméniennes ainsi dans les camps des jeunes en Arménie.

Les jeunes sont accueillis dans les familles gracieusement. Le choix des familles d'accueil s'effectue en relation étroite avec les instances locales (mairies et établissements scolaires) de la capitale, Yérévan, et des régions limitrophes impliquées dans cette démarche (Kotaïk, Ararat, Armavir, Arakatsotsn). La présélection des candidats est réalisée en partenariat avec les organisations associatives et communautaires de la Diaspora, les établissements scolaires, les organisations arméniennes et avec le soutien des représentations diplomatiques et consulaires de la République d'Arménie dans chaque pays. Les frais de voyages des jeunes sont à leur propre charge ou celle des organisations d'aide financière qu'ils auront sollicité individuellement.

Dans le cadre du projet " Ari doun " le Ministère de la Diaspora assure l'accueil et l'accompagnement des jeunes tout au long de leur séjour tout en conservant des journées libres à passer notamment avec la famille d'accueil. Les derniers 4 jours les jeunes avec leurs amis de la famille d'accueil passeront dans les camps des jeunes.

Il est prévu de réaliser un grand nombre de manifestations permet-

suite à la page 4

Pénalisation du négationnisme : Les Arméniens de la Côte d'Azur

Le lundi 6 février dernier à 14nt abstenus. Jeudi 16 février dernier, jour de la célébration de la fête de Vartanantz, une grande réception fut organisée par les associations arméniennes de la Côte d'Azur au Complexe Barsamian de Nice, afin de remercier les parlementaires ayant permis le vote de la proposition de loi pénalisant la négation des génocides.

C'est en l'Eglise Apostolique Arménienne Sainte-Marie de Nice, qu'a débuté cette matinée riche en enseignements.

En compagnie des premiers élus

Christian Estrosi, député, Maire de NICE

et des personnalités de la société civile arrivés sur place, les élèves de l'école Barsamian et la centaine de fidèles présents ont prié à la mémoire de Vartan Mamikonian et de ses compagnons, tombés sur le champ d'honneur en 451 pour défendre leur foi chrétienne. Puis, avant que les participants ne gagnent la salle des fêtes attenante, les écoliers exposèrent brièvement les temps forts et la signification de cette page glorieuse de l'histoire arménienne.

Les Arméniens ayant toujours eu au fil des siècles, le triste privilège d'avoir à lutter sans relâche pour défendre leurs droits et leur dignité, c'est sur un autre combat que les invités se sont penchés ensuite, celui de la pénalisation du négationnisme. Comme le rappellera dans son allocution le Président du Conseil Communautaire Gaspard Kayadjanian, le vote de cette proposition de loi par les deux chambres du Parlement français, a déclanché une joie indescriptible dans l'ensemble du monde arménien. La France, terre des droits de l'homme, s'opposait avec force et détermination aux mensonges de l'Etat turc sur la question arménienne. Il devait ensuite remercier successivement pour leurs engagements et leurs actions les principaux responsables politiques nationaux et locaux, mais également les intellectuels qui ont défendu ce projet, avec une mention toute particulière pour l'éditeur turc Ragip Zarakolu qui est actuellement incarcéré en Turquie.

Malheureusement depuis le vote au Sénat, une centaine de parlementaires sans doute sensibles aux intenses pressions des lobbys turcs comme l'Institut du Bosphore, ont saisi le Conseil Constitutionnel afin d'empêcher la promulgation de cette proposition de loi. " Nous attendrons sereinement le verdict des Sages - précisa Gaspard Kayadjanian, mais, quoi qu'il advienne, le monde entier doit savoir que nous n'abandonnerons jamais notre combat pour faire reconnaître ce crime contre l'humanité par le pays qui l'a perpétré ". Le député Eric Ciotti, par ailleurs Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, lui a alors succédé à la tribune. Réaffirmant ses convictions et son engagement sur ce thème, il a condamné tous les négationnismes, celui du génocide des Arméniens, comme celui de la Shoah, car il est un devoir pour une démocratie comme la nôtre de refuser l'intolérable.

Eric Ciotti, député, Président du Conseil Général

Chaleureusement applaudi, il céda alors sa place au Député-maire de Nice, Christian Estrosi. Grand ami des Français d'origine arménienne depuis son entrée en politique, ce dernier rappela qu'il avait été de tous les combats : de la reconnais-

Gaspard Kayadjanian, Représentant des Arméniens de la Région Cannes et Côte d'Azur

sance officielle du génocide par l'Etat français, jusqu'à cette proposition de loi pénalisant le négationnisme. Devant un public des plus attentif, il relut l'intervention qu'il avait délivré à la tribune de

l'Assemblée Nationale, avant l'adoption de la proposition de loi Boyer le 22 décembre 2011. Il précisa notamment, " nous sommes appelés à adopter les sanctions qui font passer de l'invocation à la puissance. (…) Juridiquement, il a été rappelé que nous sommes exactement fidèles à l'esprit et à la lettre de l'ensemble des règles internationales et nationales qui régissent la répression des crimes contre l'humanité ".

Avant que cette cérémonie ne prenne fin, Gaspard Kayadjanian n'a pas manqué de saluer les nombreux participants et élus qui avaient fait le déplacement à l'heure du déjeuner, ainsi que les représentants de la communauté juive de Nice dont la forte mobilisation fut très remarquée.

Quand bien même les doutes persistent plus que jamais sur la validation de la proposition de loi Boyer par le Conseil Constitutionnel, les Français d'origine arménienne de la Côte d'Azur ont tenu à manifester leur reconnaissance aux parlementaires qui ont lutté à leur côté.

Quelle que soit la décision prochaine des Sages sur la question, les messages d'amitié et de soutien entendus le 16 février 2012, resteront longtemps gravés dans les mémoires de chacun.

20ème Session du Comité Intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Intervention d'ordre général de Monsieur Arménag Aprahamian
Président de l'Assemblée des Arméniens d'Arménie Occidentale

Monsieur le Président,

Au nom de l'Assemblée des Arméniens d'Arménie Occidentale, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la Présidence.

Il y a moins d'un siècle auparavant, l'une des premières ressources génétiques de l'Etat occupant nos territoires consistait par la cueillette " le Devchirmé " à prélever dans les familles, les enfants de 8 à 10 ans afin de les former dans l'appareil militaire, les " Janissaires ".

Aujourd'hui certains Etats ou institutions voudraient poursuivre la " cueillette ", sur les ressources vitales des Peuples Autochtones.

De ce point de vue, les Peuples Autochtones ont un statut particulier aujourd'hui reconnu par les Nations Unies, y compris le principe du droit à l'autodétermination.

Je vous prie et je prie les Etats d'en tenir compte, et de nous différencier des expressions tels que " communautés locales " ou autres, ne correspondant pas à notre statut véritable.

A. APRAHAMIAN

Nikolaï Grigorian : Le rôle de l'OXFAM et du manuel sur l'aide humanitaire est inappréciable

Début à la page 1

existants s'appliquent lors de la diminution des risques de catastrophe, de leur prévention, ainsi que lors des travaux de réhabilitation. M. Hakobian a exprimé l'espoir que l'harmonisation des critères nationaux aux standards applicables ayant reçus une reconnaissance internationale facilitera et coordonnera les travaux mis en œuvre lors des états d'urgence ou des catastrophes.

Selon le directeur adjoint de la FPNDRC Ara Barseghian, le manuel deviendra le livre de travail de chaque société impliquée dans les processus de la diminution des risques de catastrophe en Arménie.

" Tout en appréciant hautement cette initiative, nous avons saisi l'occasion pour créer un groupe thématique des critères nationaux de gestion de crise qui contribuerait au développement des critères nationaux et les rendra conformes aux standards internationaux ", a-t-il dit.

A son tour, le directeur adjoint du Service du MEU Nikolaï Grigorian a souligné que ce manuel était très important dans le sens que chaque manuel est appréciable dans la comparaison. " Quand on fait une petite excursion vers notre grande catastrophe, le séisme de Spitak, et vers la mémoire après la catastrophe où nous ne savions et nous n'avions rien, et les organisations venues en aide ne parlaient pas la même langue, nous ne pouvions pas parler aux étrangers leur langue, " a-t-il dit, ajoutant qu'il ne s'agit pas seulement de la langue étrangère, il s'agit également des critères, des termes. Selon lui, actuellement dans ce sens le monde parle la même langue. " Aujourd'hui toutes les organisations travaillent pour un seul objectif, dans ce sens le rôle de ce manuel, ainsi que de l'OXFAM est inappréciable ", a indiqué N. Grigorian.

Ari doun Les visites de la jeunesse de la Diaspora en Arménie

Début à la page 3

tant d'assurer des rencontres entre les jeunes d'Arménie et de la Diaspora et la création de véritables liens avec la Patrie à travers la visite de monuments historiques, la découverte des régions limitrophes à la capitale, la participation à des concerts, spectacles, expositions, festivals. Seront également proposés, des programmes éducatifs tels l'apprentissage de la langue arménienne, de l'histoire du peuple et de l'église arménienne, la participation à des sessions de danses, de chants et de travaux de beaux-arts. Une série de visites de bâtiments publics et de rencontres avec les officiels de la République d'Arménie sont aussi prévues au programme de ce séjour.

Nous sommes persuadé que ce projet, " Ari doun ", encouragera largement la jeunesse de la Diaspora à visiter l'Arménie et à tisser des liens étroits avec la jeunesse d'Arménie.

L'organisation des manifestations dans le cadre du projet " Ari doun " est assurée par le Comité d'organisation du programme " Ari doun " et le groupe de travail spécifiquement créé. Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser au Ministère de la Diaspora :

Les participants du programme " ARI TUN 2011 " ne peuvent pas participer a celui de 2012.
26/1 rue V. Sargsyan, Yérévan 0010, Arménie
Tél. : (+ 37410) 58 56 01/112 - Fax : (+ 37410) 58 91 57
Courriel : europedep@yahoo.fr europedep@ gmail.com, europe-dep@ mindiaspora.am

La BAD propose...

Début à la page 1

physiques et morales contre le dram arménien de 5 à 7%, contre la monnaie étrangère de 3 à 4%. Ce type de dépôt bancaire s'appelle " Dépôt maximum ".

- Les propositions de crédit au marché compte tenu de la période post-crise. Des prêts d'un taux d'intérêt bas sont accordés avec un délai de remboursement de 7 ans et un délai de grâce de remboursement de 21 mois.

- service à taux zéro qui concerne principalement les petites et moyennes entreprises. 14 services bancaires seront gratuitement offerts aux clients.

ufe
Aucun Français
n'est seul à l'étranger
Union des Français de l'Etranger

Yerevan - Centre Ville
Résidence Yezeguelian
24 studios et appartements dans le centre de Yérévan
en location à 250 € la semaine
payable à l'entrée dans les lieux
En bordure du parc de l'hôtel Congrès
8 rue Khorénatsi
à Yérévan
Un accueil chaleureux
Gardiennage 24h/24
Café Bar
Cuisine
réfrigérateur
coffre - TV
internet
Réservation
à Yérévan
00 374 9 3 67 24 52
et
00 374 9 1 57 01 70
email :
yezeguelian@aol.com
Des appartements tout confort
chauffés et climatisés
Des salles de bains modernes
Bureau à Paris : 34 avenue des Champs Elysées - tél. Audrey : 01 43 59 65 19
À la même adresse à Yérévan : 8 rue Khorénatsi
Union des français de l'étranger - Président fondateur : Raymond Yezeguelian 06 63 54 22 30

banque
atlantique
Le groupe Banque Atlantique est l'un des plus vastes réseaux bancaires de l'Afrique de l'Ouest. Avec plus de 80 agences et 8 banques implantées dans l'espace UEMOA, c'est une signature unique pour une synergie d'actions aussi bien en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal qu'au Togo.
Banque africaine d'exception, la Banque Atlantique est résolument tournée vers l'innovation avec des services à la pointe de la technologie.

OUVERT NON-STOP DU LUNDI AU SAMEDI de 10H à 19H
PLANETE MODE
Achetez maintenant en ligne sur www.planete-mode.com
3000 m²
150 marques
10 000 références
HOMME - FEMME - JUNIOR
ACCESSOIRES - CHAUSSURES
BOSS ORANGE - BOSS GREEN - ARMANI JEANS - LA MARTINA - GAASTRA - LACOST
CALVIN KLEIN - GUESS BY MARCIANO - GUESS JEANS - TOMMY HILFIGER - DIESEL
POLO JEANS CO. RALPH LAUREN - GSTAR - JAPAN RAGS - ENERGIE - KAPORAL - LEV
LE TEMPS DES CERISES - FRANKLIN MARSHALL - FRED PERRY - SUPERDRY - SALSA
DESIGUAL - LITTLE MARCEL - PEPE JEANS - TEDDY SMITH - LOLA ESPELETA - ESPR
SCOTCH&SODA - DDP - MISS SIXTY - MINELLI - SAN MARINA - DONNA PIU - DC SHO
ZAC Givors 2 Vallées - Autoroute A47 Sortie Givors Ouest - Parking Gratuit

ECOLE BARSAMIAN
Fondée en 1988
Parce que
nos enfants
sont l'avenir
de notre langue,
de nos traditions
et de notre culture
Inscrivez vos enfants à
l'école Barsamian de Nice
Ecole Barsamian
281, Bd de la Madeleine - 06000 Nice
Tél. : 04 93 44 44 03 - ecole.barsamian@hotmail.fr

Joyeux (50eme) anniversaire, Gourgen !

Le 2 mars, le correspondant en chef de The Highlights/L'Essentiel Gourgen James Khazhakian célèbrera son jubilé.

Ceux qui lisent les articles de Gourgen Khazhakian, en particulier ceux publiés dans The Highlights, depuis 2004, ne peuvent s'empêcher de remarquer combien " ils sont informatifs, passionnés et par-dessus tout s'adressent véritablement au lecteur " ; c'est en ces mots que s'est exprimé Robert Fogel, principal architecte du programme d'éducation " le monde en avant " d'Intel à propos de ce journaliste. Les thèmes abordés dans les récits de Khazhakian touchent aussi bien au monde de la diplomatie qu'aux technologies de l'information et aux galas de bienfaisance qu'aux essais culturels, aux reportages " à chaud " qu'aux " pensées rapportées à haute voix ".

Journaliste et publiciste expérimenté qui a commencé sa carrière professionnelle en rédigeant des discours inspirants des dirigeants du Mouvement pour le Karabakh à l'occasion des centaines de rassemblements de 1988, il appartient à la première génération de ceux qui ont fait les médias de l'Arménie indépendante. Il est l'un des membres fondateurs de " Azg ", le premier journal de style occidental de l'Arménie et de la représentation à Erevan de l' " Armenian International Magazine " (AIM, mensuel basée en Californie).

Dans la première moitié des années 1990, Gourgen Khazhakian a servi de correspondent spécial pour les services mondiaux de l'information de premier plan, tels que la BBC, UPI, et d'autres - avec ses reportages sur le blocus, sur l'Arménie gelée par le froid et sur la zone de guerre du Haut-Karabakh.

Durant un quart de siècle de carrière journalistique, Gourgen Khazhakian a rencontré et interviewé des célébrités mondiales telles que l'ancien président américain George W. Bush (1991, Bureau ovale, la Maison-Blanche (Oval Office, the White House), le premier président de la Géorgie Zviad Gamsakhourdia, le premier président de la Russie Boris Eltsine, le légendaire chanteur de rock britannique et musicien Rick Wakeman, nos compatriotes Charles Aznavour et Cher (Cherilin Sarkissian), et bien d'autres.

De 1994 à 1999, M. Khazhakian a travaillé au ministère des Affaires étrangères d'Arménie, en poste notamment à Bruxelles et à Paris.

Gourgen Khazhakian est l'auteur de deux ouvrages sur les figures légendaires que sont les agents d'infiltration de l'intelligence soviétique, d'origine arménienne - le héro de l'Union soviétique Gevorg Vardanyan (1924-2012) et le Chevalier de l'Ordre de la Bannière rouge Gohar Vardanyan, - " Toucher la légende : des agents du renseignement sous couvert Gevorg et Gohar Vardanyan " (2010, en russe) et " Des heros du renseignement sous couvert Gevorg et Gohar Vardanyan : "Toucher la légende ", partie II " (2011, en arménien) qui sont devenus de vrais best-sellers à la fois en Arménie et à l'étranger.

Le 8 janvier, M. Khazhakian a reçu la médaille des " Forces armées de la République d'Arménie : 20 ans ", au même titre que les autres personnalités du monde de la presse.

Ceux qui connaissent Gourgen Khazhakian depuis longtemps, peuvent témoigner qu'il est encore plein d'énergie, pour aller quérir ses (inénarrables et interminables) histoires, et cela, autant qu'il y a vingt ans.

Nous félicitons de tout cœur notre cher collègue à l'occasion de son (premier !) demi-centenaire et nous lui souhaitons d'heureux moments en cette journée anniversaire !

L'équipe de le Media Holding Noyan Tapan

Les pistes pour un prochain plan contre la maladie

En France, la prise en charge de l'autisme est souvent qualifiée de scandaleuse. Des milliers d'enfants et d'adultes sont conduits dans des centres en Belgique faute de places. La bataille continue de faire rage entre les associations qui ont importé des méthodes comportementales et éducatives et les psychanalystes. Dans ce contexte tendu, le rapport de la sénatrice Valérie Létard, sur l'impact du plan autisme 2008-2010, remis aujourd'hui à Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités, est très attendu. Elle a accepté de nous en dévoiler en avant-première les principaux points.

Améliorer l'accès au diagnostic

"Tous les enfants doivent être diagnostiqués de manière précoce", prône Valérie Létard qui regrette que le délai d'attente pour un diagnostic soit de dix mois en moyenne. Un temps précieux perdu. Plus l'enfant grandit, moins ses possibilités d'évolution sont importantes. Elle propose de systématiser la formation au dépistage pour les médecins généralistes, les pédiatres…

Multiplier les places

La création ces cinq dernières années de 4 100 places (toutes ne sont pas ouvertes) est saluée. " Il faut donner une nouvelle dynamique à cet effort alors que 5 000 à 8 000 enfants naissent autistes tous les ans", note la sénatrice qui veut explorer toutes les pistes: la reconversion de structures sanitaires, le redéploiement au sein de structures médico-sociales de petites unités aux méthodes éducatives… Le temps moyen d'attente pour entrer dans une structure spécialisée est de deux ans, selon son rapport. Le processus ne pourra être relancé qu'avec la remise en activité d'un comité de suivi, "indispensable aiguillon". Enfin, un plan national de formation est nécessaire. Sans professionnels formés, les places ne seront pas ouvertes, les diagnostics ne seront pas effectués.

S'accorder sur la prise en charge

"L'autisme est sorti du répertoire des psychoses en France en 2010. À partir de cette définition qui écarte les méthodes psychanalytiques, nous allons travailler sur les bonnes pratiques", promet Valérie Létard qui voudrait que pédopsychiatres et associations travaillent mieux ensemble. Pour les adultes, "tout reste à faire", souligne la sénatrice. Elle appelle de ses vœux des enquêtes épidémiologiques, nécessaires pour calibrer les moyens à déployer.

Haut-Karabagh

Dans le cadre de la série de manifestations "Paix au Karabagh"
le Conseil de Coordination des organisations
Arméniennes de France
en partenariat avec
la Représentation de la République du Haut-Karabagh
vous invite au meeting consacré au 24ème anniversaire
des pogroms anti-arméniens de Soumgait
organisé à la Mairie du 9ème arrondissement de Paris,
le 27 février 2012, à 20h00
en présence de S. Exc. Monsieur Viguen Tchitetchian,
Ambassadeur de la République d'Arménie en France,
et de Madame Nariné Aghabalyan,
Ministre de la culture de la République du Haut-Karabagh qui,
ayant traversé toutes les atrocités de la guerre au Karabagh,
présentera ses témoignages personnels sur ces évènements
tragiques.

communiqué par Eric Dadian

Citation

Dieu ne vous a pas donné un cerveau pour que vous le laissiez en friche, ou une personnalité pour que vous la délaissiez. Ce sont les matériaux de construction à partir desquels vous pouvez Lui construire un sanctuaire, pour amener la Présence Divine dans le monde matériel.

Yézéguélian

De L' ACAM Association Culturelle Arménienne de Marne-la-Vallée

ՄԱՌՆ-ԼԱ-ՎԱԼԷԻ ՀԱՅԿԱԿԱՆ ՄՇԱԿՈՒԹԱՅԻՆ ՄԻՈՒԹԻՒՆ

1512-2012 Impression du premier livre en arménien

Après l'invitation des lettres arméniennes par Machtots, les Arméniens écrivaient sur des parchemins, des pierres, des tablettes. En 1454, Gutenberg invite l'imprimerie moderne, qui a été déterminante dans la diffusion des testes et du savoir. Une cinquantaine d'année après cette invention, un commerçant de Djougha de Makhitchevan, Hagop Meghabard (Jacques le Pêcheur), qui avait des relations privilégiées dans la Cité des Doges, fait imprimer le premier livre en caractères arméniens, "Ուրբաթագիրք" (Le livre du vendredi), ne nous est pas parvenu. Entre 1512 et 1514, il en sortira quatre autres volumes : "Պարզատօմար" (Calendrier), "Պատարագատետր" (Missel), "Աղթարք եւ աստղաբաշխութիւն" (L'horoscope et astrologie) et "Տաղարան" (Recueil de chants religieux). Des exemplaires sont présents dans les couvents arméniens : Saint Jacques de Jérusalem, Bibliothèque des Pères mekhitaristes de Venise ou Bibliothèque des Pères mekhitaristes de Vienne. "Թէոդիկ"(Téotig), "Տարեցոյց" (Almanach) (1907-1929), publie en 1912 le volume "Տիպ ու Տառ" (Imprimerie et lettre) pour commémorer un double anniversaire : l'invention de l'alphabet arménien par Machtots, en 412, et le premier livre arménien imprimé, en 1512. L'année prochaine, 2012, est le 500e anniversaire de cet avènement culturel. En Arménie, comme dans tous les pays, on commémorera, sous le patronage de l'UNESCO, avec faste cet événement.

Noah's Ark Noyan Tapan Highlights
Hebdomadaire
Depuis le 4 Mai 1993, Erevan, Armenie

Président de Noyan Tapan Media Holding: Tigran Harutyunyan
Rédacteur en chef de Noyan Tapan: Gayanée Arakélian
Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatrian

Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan
Traductrice: Nona Petrossian
Mise en Forme: Diana Grigoryan

Editeur: Noyan Tapan SARL
28 Rue Isahakian, Erevan, 0009
République d'Arménie
Date et N° de Régistre: 15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1000 copies
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18
E-mail: contact@nt.am
URL: www.nt.am

L'Edition Française de Noyan Tapan Highlights est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguélian